

**20RES01****PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE**

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

POUVOIRS ET RESPONSABILITES

Contexte

Cette formation s'adresse aux associations qui souhaitent mettre en place une action de formation et d'échanges autour des savoirs de base sur les pouvoirs, responsabilités et gouvernance de l'association. A destination des administrateurs intéressés par les questions de l'exercice des responsabilités et des pouvoirs mais également aux salariés chargés de la direction, une journée de travail pour faire le point sur l'organisation interne, dynamiser le projet associatif et favoriser la réflexion des administrateurs dans un contexte encourageant les actions de mutualisation et de restructuration.

Objectifs / Compétences visées

- ▶ Permettre aux dirigeants bénévoles d'administrer l'association par une visibilité et un partage des logiques de responsabilités et des pouvoirs
- ▶ Clarifier les rôles et les fonctions des administrateurs et salariés chargés de la direction
- ▶ Optimiser les outils de la gouvernance
- ▶ Favoriser l'analyse autour des enjeux des restructurations

Contenu

- ▶ Rappel des savoirs concernant le cadre législatif de la loi 1901 et les règles statutaires
- ▶ Le mandat civil des administrateurs et les responsabilités afférentes
- ▶ Définir les rôles et fonctions des acteurs pour un fonctionnement interne clarifié
- ▶ Identifier les instances et les outils statutaires et non statutaires de l'association
- ▶ Echanger sur les pratiques de gouvernance existantes et les perspectives d'évolution

Date(s) & Lieux

Nous solliciter

Durée

1 jour – 7 heures

Coût

Sur devis

Public / Pré-requis

Administrateurs, directeurs, décideurs, gestionnaires.

Méthodes pédagogiques / Evaluation des acquis et de l'action

- ▶ Apport théorique sur support écrit
- ▶ Cas pratiques
- ▶ Echanges avec les participants
- ▶ Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de présence
- ▶ Évaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Intervenante

Catherine AUDIAS, consultante-formatrice en droit social, ressources humaines et gouvernance associative

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

